



L'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur « ARES » de Belgique octroie aux ressortissants des pays du Sud ou en développement, dont le Maroc, 220 bourses au sein d'établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour approfondir leurs compétences dans une thématique liée au développement.

L'offre de bourses, au titre de l'année académique 2020-2021, concerne :

- **150** bourses de **Master de spécialisation** d'un (1) an
- **70** bourses de **Stage de perfectionnement** de 4 à 6 mois

La bourse ARES couvre, selon la formation choisie :

- Les frais de déplacement international
- Une allocation de subsistance
- Les frais de mission indirects
- Les frais d'assurance
- Les frais de déplacement dans le cadre de formations interuniversitaires

Pour les bourses de Master, les frais d'inscription au taux réduit ainsi que les frais d'installation, de didactique et de retour y sont inclus.

Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter le lien :

<https://www.ares-ac.be/bourses>